



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100704

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 14/08/2024 10H42 C:000008 I:39245
V/REF : 955816
V/Email reçu le Mercredi 14/08/2024 a 10H42

SDC LES TERRASSES DU LAC
CHEZ SEMCODA OYONNAX
188 RUE ANATOLE FRANCE
CS 30595
01117 OYONNAX CEDEX

V/REF.IMM. 9803
IMMEUBLE : PL. DE LA CLUSE 9803
RUE DES SAVOIES
01460 MONTREAL LA CLUSE

Feillens, le 22 Octobre 2024

Référence Marché: M_230509003-1

LOCALISATION : 6 RUE DES SAVOIES - MONTREAL LA CLUSE - LOGT SOUS PASS - 2E ETAGE
LOGT 21

MOTIF : INTERVENIR POUR REPARER L'ENCADREMENT DE LA PORTE PALIERE
+ REMPLACER CASSETTE DE ROULEMENT SUR LA PORTE COULISSANTE DU PLACARD DE
LA CH1
+ REMPLACER BUTOIR CAOUTCHOUC SUR PORTE PALIERE
+ AJUSTER LA PORTE PARLIERE
+ REGLAGE DE LA PORTE COULISSANTE DU PLACARD CH2
+ REGLAGE PORTE FENETRE DU SEJOUR/CUISINE
+ REMPLACER LE PANNEAU DE BOIS DU BALCON
MS00001 + MS00005 + MS00012 + MS00020 + MS00021 + MS00023 + MS00052
+ MS00028

Donneur d'ordre : Mme S GUESSOUM

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 20 SEPTEMBRE 2024 A 10H00
REFIXATION DES BUTOIRS CAOUTCHOUX
2 REGLAGE DE PORTE DE PLACARD COULISSANTE
AJUSTAGE DE LA PORTE PALIERE
REGLAGE DE LA PORTE FENETRES SEJOUR
PRISE DE COTE POUR REMPLACEMENT PANNEAU PLEXIGLAS EXTERIEUR DU BALCON

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 21/10/24 a 18H00 Mme S GUESSOUM

DEVIS SUIT



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100704

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00020-Rempl.Butoir caoutchouc fixation	1	50,56	50,56
1,00	MS00021-Ajustage porte int./plac./pal.	1	40,45	40,45
2,00	MS00023-Reglage porte coulissante	1	50,56	101,12
1,00	MS00052-Reglage fenetre/porte fenetre	1	40,45	40,45
1,00	MS00001-Forfait déplacement	1	91,01	91,01
TOTAL H.T.				323,59
T.V.A. a 10,00%				32,35
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>355,94</u>

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 955816 du 14/08/2024

P-MUT

SEMCODA

AGENCE D'OYONNAX

188, rue Anatole France

CS 30595

01117 OYONNAX CEDEX

Tel:04.74.73.06.78

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

Lieu d'intervention

6 rue des Savoies

01460 MONTREAL LA CLUSE

Référence de la Demande

N°: du

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat. 4

09803-00001-00001-00021 H / Type 4 / 01

Etage : 01

01-EE-2212-TRA-61563100

Marché : M - 230509003-1

Délai

Date limite exécution : 29/08/2024

Observations

Loc sort: BACHTLI /Loc entr:LV MUT du 13/08/24

Log SOUS PASS 2e etage N°21

Chargé de secteur Mr GUESSOUM : 06 71 71 06 06

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	91,02	91,02	9,10	100,12
MS00005 Réparation encadrement porte palière Le système gache bouge dans encadrement bois réparé avec du platre voir si encadrement peut etre réparé ou si remplacement faire le necessaire	1,00	120,00	120,00	12,00	132,00
MS00012 Cassette de roulement pour porte coulissante de placard y compris toutes sujétions Placard CH1	1,00	50,57	50,57	5,06	55,63
MS00020 Butoir caoutchouc à fixation invisible y compris toutes sujétions Porte palière	1,00	50,57	50,57	5,06	55,63
MS00021 Ajustage de porte intérieure, porte placard ou palière compris ajustage de la gâche, graissage des gonds et resserrage des garnitures de béquillage, y compris toutes sujétions Porte Palière	1,00	40,45	40,45	4,05	44,50
MS00023 Règlage de porte coulissante de placard refixation,ajustage des rails de coulisse et réglage, graissage des pièces enmouvement, y compris toutes sujétions placard CH2	1,00	50,57	50,57	5,06	55,63
MS00052 Règlage de fenêtre ou porte fenêtre	1,00	40,45	40,45	4,05	44,50

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE D'OYONNAX



Bon de Commande

N° : 955816 du 14/08/2024

P-MUT

SEMCODA

AGENCE D'OYONNAX

188, rue Anatole France

CS 30595

01117 OYONNAX CEDEX

Tel:04.74.73.06.78

compris réglage des paumelles, ajustage de la crémone, gâche, graissage des pièces en mouvement, remise en jeu et réglage des vantaux, y compris toutes sujétions Porte fenetre séjour /cuisine						
MS00028	Panneau bois Balcon	1,00	70,00	70,00	7,00	77,00
	Panneau bois au niveau de l'évacuation cassé, Faire le remplacement					
Total H.T.						513,63
Total TVA						51,38
Total TTC						565,01

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par GUESSOUM Jordan le 14/08/2024

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence

Virginie RONZON

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE D'OYONNAX



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE D'OYONNAX 188, rue Anatole France CS 30595 01117 OYONNAX CEDEX**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **6 rue des Savoies 01460 MONTREAL LA CLUSE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **OYONNAX**

le **14/08/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 955816